

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS

ASSOCIATION

Siège social :

9 rue Jean Bart

62143 ANGRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

Associés

Justine COUSIN
Vianney DECLEMY
Arnaud DHAUSSY
Hervé JOORIS
Valérie LECOEUVRE
Nicolas LECOMTE
Grégoire MONFORT
Lassane NANA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 août 2025**

A l'Assemblée Générale de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Page 1 sur 3



MARQUEUR DE REUSSITE

Société de commissaires aux comptes**Lille**

9 Rue Delesalle,
PA du Pré Catelan
CS 40023
59561 La Madeleine Cedex



03 20 74 64 40



audit@aequitas.fr



aequitas.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

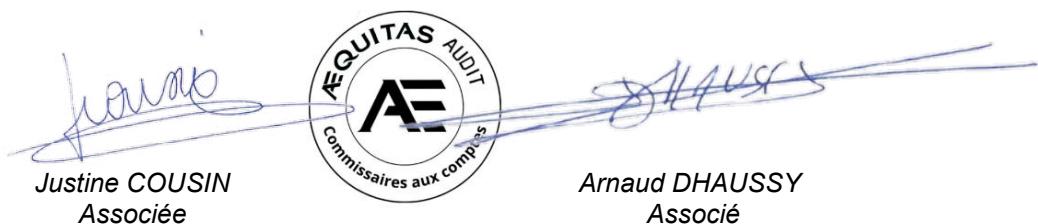
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 20 octobre 2025

Le Commissaire aux comptes : **AEQUITAS AUDIT** représenté par :



BILAN AU 31 AOUT 2025

(en Euros)

ACTIF (emplois)					PASSIF (ressources)				
	N			N-1		N			N-1
	Brut	Amort / Prov	Net						
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES				
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise				
Frais d'établissement	0	0	0	0	Fonds propres statutaires	165 084	160 236		
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	Fonds propres complémentaires (sans drt rep)	0	0		
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0	Fonds propres avec droit de reprise				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0	Fonds statutaires	0	0		
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	Fonds propres complémentaires (avec drt rep)	0	0		
Avances et acomptes (immo incorp)	0	0	0	0	Ecart de réévaluation	0	0		
Immobilisations corporelles					Réserves				
Terrains	0	0	0	0	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0		
Constructions	0	0	0	0	Réserves pour projets de l'entité	0	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 148	8 091	56	928	Autres (réserves)	0	0		
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	Report à nouveau	0	0		
Avances et acomptes (immo corp)	0	0	0	0	Excédent ou déficit de l'exercice	7 460	4 848		
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	0	0	0	0	Situation nette	172 543	165 084		
Immobilisations financières					Fonds propres consomptibles	0	0		
Participations et créances rattachées	0	0	0	0	Subvention d'investissement	0	0		
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	Provisions réglementées	0	0		
Prêts	0	0	0	0	TOTAL I	172 543	165 084		
Autres	0	0	0	0	FONDS REPORTES ET DEDIES				
TOTAL I	8 148	8 091	56	928	Fonds reportés liés aux legs et donations	0	0		
ACTIF CIRCULANT					Fonds dédiés	0	0		
Stocks et en-cours	0	0	0	0	TOTAL II	0	0		
Créances					PROVISIONS				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0	0	0	0	Provisions pour risques	0	0		
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	0	Provisions pour charges	6 022	5 828		
Autres (actif circulant)	11 135	0	11 135	12 185	TOTAL III	6 022	5 828		
Valeurs mobilières de placement	25 000	0	25 000	0	DETTES				
Instruments de trésorerie (actif circulant)	0	0	0	0	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	0		
Disponibilités	153 787	0	153 787	170 188	Emprunts et dettes auprès de établissements de crédit	0	0		
Charges constatées d'avance	2 448	0	2 448	862	Emprunt et dettes financières diverses	0	0		
TOTAL II	192 371	0	192 371	183 235	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 204	4 241		
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0	Dettes des legs et donations	0	0		
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0	Dettes fiscales et sociales	7 808	7 430		
Ecarts de conversion Actif (V)	0	0	0	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
TOTAL I+II+III+IV+V	200 518	8 091	192 427	184 163	Autres dettes (bilan passif)	1 850	1 350		
					Instruments de trésorerie (bilan passif)	0	0		
					Produits constatés d'avance	0	230		
					TOTAL IV	13 862	13 252		
					Ecarts de conversion Passif (V)	0	0		
					TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V	192 427	184 163		

Contrôle actif = passif 0,00 0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 AOUT 2025

(en Euros)

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	0
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	66 038	40 643
dont parrainages	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	24 441	28 212
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	0	0
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurance-vie	0	0
Contributions financières	91 248	98 117
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	450	0
Utilisations des fonds dédiés	0	4 782
Autres produits	10	0
TOTAL I	182 187	171 754
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	38 658	23 289
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	37 275	48 701
Aides financières	8 463	10 971
Impôts, taxes et versements assimilés	916	957
Salaires et traitements	69 620	64 498
Charges sociales	21 220	19 385
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	872	1 787
Dotations aux provisions	194	220
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	54	8
TOTAL II	177 271	169 815
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 915	1 939
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2 601	3 083
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	0
Déficiences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL III	2 601	3 083
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (charges finan)	0	0
Intérêts et charges assimilés	0	0
Déficiences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 601	3 083
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	7 516	5 021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion (prod except)	0	8
Sur opération en capital (prod except)	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL V	0	8
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion (charges except)	57	182
Sur opération en capital (charges except)	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (charges except)	0	0
TOTAL VI	57	182
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-57	-174
Participation des salariés au résultat (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	184 788	174 845
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	177 328	169 997
EXCEDENT OU DEFICIT	7 460	4 848
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature (contrib vol nat)	0	0
Bénévolat	0	0
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à dispositions gratuite de biens	0	0
Prestations en nature (charges contrib vol nat)	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL	0	0

Contrôle avec le bilan 0,00 0,00

Aides financières		
FFT	91 248	98 117
Ministère / DDJS	12 041	12 712
Subventions		
Conseil régional	0	0
Conseil général	12 400	15 500
Municipalités / intercommunalités	0	0
Autres (aides)	0	0
Total	115 689	126 329



**Comité Départemental Pas de Calais
de Tennis
9 rue Jean Bart
62143 ANGRES**

EXERCICE COMPTABLE 2024/2025

ANNEXE COMPTABLE



L'association a pour objet de favoriser la pratique du tennis, du para tennis, du Beach tennis, du padel et de la courte paume, par tous les moyens en sa possession et de l'organiser dans la limite de son territoire, sous le contrôle de la ligue des Hauts de France et d'assurer de bonnes relations entre les associations qui le composent.

Les moyens d'action du comité départemental sont :

- les relations avec la ligue des Hauts de France
- les relations avec les autres comités départementaux de la Ligue des Hauts de France.
- L'aide technique, morale et matérielle donnée aux associations qui la composent
- La tenue d'assemblées périodiques, conférences, cours, stages et actions de formation
- La publication éventuelle d'un bulletin et/ou d'un annuaire
- L'organisation de compétitions et la participation aux épreuves officielles nationales et internationales
- Les relations avec les pouvoirs publics, en particulier les directions chargées des sports.

Chapitre 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique pour l'exercice 2024/2025.

Chapitre 2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées : Continuité d'exploitation, Permanences des méthodes, Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n° 2014-03 et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Chapitre 3 - Notes sur le Bilan

3 – A - Etat de l'Actif Immobilisé : (cf Annexe 1)

Aucune acquisition dans l'exercice 2024/2025.

3 – B - Etat des Amortissements : (cf Annexe 2)

Les dotations ont été calculées, comme les exercices précédents, et sans appliquer la norme d'amortissements par composantes non significative au cas présent, en mode dégressif sur 4 ans et en mode linéaire selon les durées suivantes :

Constructions	33 ans
Frais d'établissement	4 ans
Installations générales et agencements	5 et 10 ans
Logiciels	1 an
Matériel de transport neuf	4 ans
Matériel de transport d'occasion	3 ans
Matériel divers	4 et 10 ans
Mobilier divers	10 ans

3 – C - Etat des Créances : (cf Annexe 3)

Il y a des créances pour un montant de 11 135.32 € correspondant au solde de la rétrocession des licences 2025, des engagements de clubs et subvention Ligue à recevoir au 31 aout 2025.

3 – D - Etat des Dettes : (cf Annexe 3)

La provision pour congés payés est en hausse de 14 € (429 € contre 415 € en 2024).

Cette provision comprend les indemnités de congés payés acquises au personnel au titre de l'exercice, ainsi que les charges sociales relatives à ces indemnités.

Les dettes fournisseurs sont en baisse par rapport à 2024 (- 37.94 €).

3 – E – Etat des Fonds Dédiés : (cf Annexe 3)

Pas de fonds dédiés en 2025.

3 – F - Charges Constatées d'Avance : (cf Annexe 3)

Les 2 448 € de charges constatées d'avance correspondent au cadeau remis à l'AG 2025.

3 – G - Produits Constatés d'Avance : (cf Annexe 3)

Pas de produits constatés d'avance comptabilisés au titre de l'exercice 2025.

3 – H - Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement : (cf. Annexe 4)

Les disponibilités correspondent au compte bancaire du Comité Départemental du Pas de Calais de Tennis, en date comptable. Elles sont en baisse de 19 001.98 € par rapport à 2024.

Le montant total des Valeurs Mobilières de Placement est en hausse de 27 601 € par rapport à l'année dernière.

Le total « disponibilités et VMP » est en hausse de 8 599.02 €.

Chapitre 4 - Notes sur le Compte de Résultat

4 - A – Charges

Les Charges s'élèvent à 177 328 € contre 169 997 € pour l'exercice précédent soit une hausse de 7 329 € par rapport à 2024.

On relève des baisses dans les postes suivants :

- ✓ Les achats de fournitures de bureau
- ✓ Les frais de réceptions et manifestations
- ✓ Le téléphone

On relève des hausses dans les postes suivants :

- ✓ Les frais d'assemblée générale
- ✓ Les places Roland Garros (hospitalités)
- ✓ Les frais de réunions

Le principal écart concerne les hospitalités Roland Garros.

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 871.84 € et est en hausse de 1 787.21 € par rapport à 2024.

4 - B – Produits

Les Produits, principalement composés par des subventions, s'élèvent à 184 788 € contre 174 845 € pour l'exercice précédent et sont en hausse de 9 943 €.

Cela s'explique par la vente des hospitalités Roland Garros de 25 520 €.

Les produits sont constitués à :

- ✓ 74 950 € des subventions reçues de la Ligue des Hauts de France de Tennis,
- ✓ 12 041 € de subvention ANS,
- ✓ 12 400 € de subvention Conseil Général du Pas de Calais,
- ✓ 16 298 € de subventions F.F.T,
- ✓ 34 977 € des droits d'engagements,
- ✓ 25 520 € des ventes de pack Roland Garros,
- ✓ 6 001 € de produits autres,
- ✓ 2 601 € de produits financiers.

Il est à noter que le Comité Départemental du Pas de Calais bénéficie de la mise à disposition :

- ✓ D'un véhicule de Ligue pour la CST et le CED, l'aide est évaluée à 9 770 € pour 2025.
- ✓ D'un local à la Maison des Sports, l'aide est évaluée à 5 394.76 € loyer et charges pour 2025.

4 - C - Frais de Personnel :

Pas de changement dans le personnel en 2025.

Effectif : au 31 août 2025, l'effectif s'élève à 2 salariés (en Contrat à Durée Indéterminée).

Chapitre 5 – Résultat

Le Résultat Net de l'Exercice 2025 s'élève à + 7 459.69 € contre + 4 847.61 € en 2024.



TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS 2025
(en Euros)

	Montant au N-1	Acquisitions & Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Montant au N
Immobilisations brutes					
Immobilisations incorporelles (iib)	0	0	0	0	0,00
Immobilisations corporelles (icb)	8 148	0	0	0	0,00
Immobilisations en cours (iecb)	0	0	0	0	0,00
Immobilisations financières (ifb)	0	0	0	0	0,00
Total	8 148	0	0	0	8 148
Amortissements & provisions					
Immobilisations incorporelles (iiap)	0	0	0	0	0,00
Immobilisations corporelles (icap)	7 220	872	0	8 091	0,00
Immobilisations en cours (iecap)	0	0	0	0	0,00
Immobilisations financières (ifap)	0	0	0	0	0,00
Total	7 220	872	0	0	8 091
Immobilisations nettes					
Immobilisations incorporelles (iin)	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles (icn)	928	-872	0	0	56
Immobilisations en cours (iecn)	0	0	0	0	0
Immobilisations financières (ifn)	0	0	0	0	0
Total	928	-872	0	0	56
Contrôle avec le bilan		0,00	0,00	0,00	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS 2025
(en Euros)

	Montant au N-1	Dotations	Reprises	Montant au N
Provisions pour risques LT	0	0	0	0
Provisions pour indemnités de retraite	5 828	194	0	6 022
Provisions pour charges LT hors PIDR	0	0	0	0
TOTAL	5 828	194	0	6 022
ANNEXE				
Engagement pour indemnités de retraite	5 828	194		6 022

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

AU 31 AOUT 2025

(en Euros)

	Montant brut	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
DETAIL DES CREANCES			
Prêts, dépôts et cautionnements	0	0	0
Avances & acomptes versés	413	413	0
Clients	0	0	0
Associations affiliées (créances)	9 453	9 453	0
Autres créances	1 269	1 269	0
TOTAL	11 135	11 135	0
DETAIL DES DETTES			
Emprunts à long et moyen terme (principal)	0	0	0
Intérêts provisionnés	0		0
Crédits bancaires à court terme	0		0
Fournisseurs	4 204	4 204	0
Associations affiliées (dettes)	1 850	1 850	0
Autres dettes	7 808	7 808	0
TOTAL	13 862	13 862	0



TABLEAU DES EMPLOIS / RESSOURCES AU 31 AOUT 2025

(en Euros)

	n
RESSOURCES	
Résultat net	7 460
(+) Dotation aux amortissements	872
(+) Dotations aux provisions long terme	194
(-) Reprise sur provisions long terme	0
(-) Quote-part subventions d'investir virées au résultat	0
	MBA
	8 526
Subventions d'investissements reçues	0
Nouveaux emprunts	0
Cessions / Remboursements d'immobilisations	0
Autres (ressources)	0
	TOTAL DES RESSOURCES
	8 526
EMPLOIS	
Remboursements emprunts à long terme (part du capital < à 1 an)	0
Investissements	0
Autres (emplois)	0
	TOTAL DES EMPLOIS
	0
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	8 526

FONDS DE ROULEMENT AU 31 AOUT 2025

(en Euros)

	N-1	N	
Fonds associatifs	165 084	172 543	0,00
(+) Provisions à long terme	5 828	6 022	0,00
(+) Dette à long terme (supérieures à 1 an)	0	0	0,00
(-) Actif immobilisé net	928	56	0,00
FONDS DE ROULEMENT NET	169 983	178 509	

Contrôle de la variation du fonds de roulement

0,00

